

L'INDUSTRIE

L'AUTOMOBILE—LA DÉCISION D'UN TRIBUNAL AMÉRICAIN
IMPOSANT DES DROITS D'ENTRÉE SUR LES
PIÈCES FORGÉES AU CANADA

[Traduction]

M. A. D. Hales (Wellington): Je voudrais adresser ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Elle se rattache à celle que je lui ai posée le 27 avril, au sujet de la décision des États-Unis relative aux pièces d'automobile forgées importées du Canada, qui viole directement l'Accord sur l'automobile. Je voudrais savoir quels sont les résultats de ses instances.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): J'ai recueilli de plus amples renseignements à ce sujet, et voici mes constatations. Les exportateurs canadiens intéressés ont informé le ministère que leurs pièces forgées sont assujetties à un raffinage additionnel, qu'eux-mêmes et nous-mêmes estimons assez élaboré pour en permettre encore l'entrée en franchise aux États-Unis, aux termes de l'Accord sur l'automobile. Conjointement avec l'industrie, le gouvernement a fait des instances pertinentes au Bureau des douanes américain, qui devrait bientôt prendre une décision, que nous escomptons favorable.

M. Hales: Quelles mesures le ministre entend-il prendre si la décision n'est pas satisfaisante?

M. l'Orateur: Le député pose une question hypothétique.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE

L'ENQUÊTE SUR LE LANCEMENT DE TRACTS
RÉPROUVANT LE BILL C-176

M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, je voulais poser ma question au solliciteur général qui, sauf erreur, était censé être à la Chambre aujourd'hui, selon le tableau des présences. En son absence, je pourrais peut-être l'adresser au ministre de la Justice, qui agit en son nom. Pour quelle raison ou à quelle fin la Gendarmerie royale du Canada a-t-elle fait enquête sur la méthode utilisée par certains éleveurs et cultivateurs de l'Ouest qui ont protesté contre le bill C-176 en faisant lancer des tracts du haut d'un avion à plusieurs régions rurales du Sud-Est de l'Alberta?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Je prends note de la question au nom du solliciteur général.

* * *

L'AGRICULTURE

LE SOUTIEN DU PRIX DE LA LAINE

M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley): C'est au ministre de l'Agriculture que je m'adresse. Comme l'industrie lainière réalise des bénéfices peu élevés, le ministre nous dirait-il si le gouvernement se propose de continuer les paiements d'appoint sur la laine dans la même proportion que l'an dernier?

[Le très hon. M. Trudeau.]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous avons fait une annonce il y a quelque temps, et nous avons déjà émis les chèques à raison d'un peu plus de 17 cents la livre, portant ainsi le prix de soutien à 45 cents la livre. Bien entendu, je dois répondre au député que ces paiements ne sont pas aussi élevés que l'an dernier.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'EMPRISE ÉTRANGÈRE—LA PUBLICATION DU RAPPORT

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre s'il peut nous assurer que le rapport du groupe d'étude sur la propriété étrangère et le nationalisme économique, que dirige son collègue le ministre du Revenu national, sera publié, ou si on envisage d'en faire un document de travail confidentiel?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, je ne puis donner cette assurance. Le ministre a dit à la Chambre à maintes reprises qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'un groupe d'étude appelé à produire un rapport public, mais plutôt d'une équipe de travail constituée au sein du ministère, avec la collaboration d'autres services, et qui fera au gouvernement des propositions pour étude. Ce qu'on fera ensuite, à part une déclaration de principe, l'opposition le saura en temps utile.

* * *

L'AGRICULTURE

LE COMMERCE INTERPROVINCIAL—L'ÉTUDE DE LA LOI
DE LA PROVINCE D'ONTARIO CONCERNANT LES
POULETS À GRILLER

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice.

Étant donné la réponse qu'il a donnée tantôt, à savoir qu'il était disposé à étudier la validité de la loi du Québec sur les stations de recherches pour le bénéfice des producteurs d'œufs, pourrait-il en même temps nous assurer qu'il étudiera la loi ontarienne qui touche particulièrement les éleveurs de poulets?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Oui, monsieur l'Orateur.

* * *

LES PORTS

CHURCHILL—LA MANUTENTION DES GRAINS ET
DES GRAINES OLÉAGINEUSES

[Traduction]

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre des Transports mais en son absence je la poserai au ministre suppléant